<u>Déclaration commune</u> destinée au Point 3.1. de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale statutaire de 2008

Les soussignés, Madame Pascale ROELANTS et Monsieur Robert DUMOULIN, <u>ATTESTENT</u> avoir procédé à la vérification des comptes du Complexe Brabançonne le mercredi 17 mars 2008, de quinze heures dix à seize heures cinquante, dans les bureaux de la S.A. Regimo N.V., Square Wiser 13 à 1040 Bruxelles (ci-après désignée par le terme "le Syndic")

Ils <u>ONT EU ACCÈS</u> à l'ensemble des comptes et à leurs pièces justificatives.

Ils <u>ONT PROCÉDÉ</u> par coups de sonde à la vérification de la concordance des pièces pour les premier, deuxième, troisième et quatrième trimestres 2007.

Ils <u>ONT CONSTATÉ</u> que les comptes ainsi contrôlés se sont révélés exacts, les écritures étant parfaitement conformes aux pièces justificatives fournies.

Le solde bancaire du compte à vue, à la date du 22 décembre 2006, s'élevait à EUR 65 329,39 et, à la date du 31 décembre 2007, à EUR 52 329,08.

Le solde bancaire du compte à terme, à la date du 19 décembre 2006, s'élevait à EUR 70 472,02 et, à la date du 31 décembre 2007, à EUR 106 083,98

* * * * *

Comme pour l'exercice précédent, un suivi régulier des principales natures de dépenses a été effectué. Au terme de l'examen, ils <u>COMMUNIQUENT</u> la liste des principaux centres de frais exposés en 2007, par ordre décroissant :

Travaux	125.875,88
Combustible de chauffage	118.963,36
Autres	43.442,89
Nettoyage	40.899,66
Concierge	34.635,68
IBDE	28.451,57
Honoraires syndic	15.929,04
Ascenseurs	13.836,27
Chauffage (entretien)	9.763,16
Jardin	7.768,20
Garages	7.108,02

Pour analyser l'évolution des charges dans le temps, une comparaison a été faite entre l'année de l'introduction de l'euro dans les paiements courants des ménages (2002) et les années 2006 et 2007. Les raisons de la baisse sensible des dépenses de la copropriété en combustible de chauffage ont été en particulier recherchées.

Les graphiques exposant les résultats de l'analyse des charges sont repris en <u>annexe</u> à la présente déclaration commune.

Ils <u>INVITENT</u> toutefois le Syndic à continuer de produire d'initiative des documents plus détaillés au Conseil de Gérance, afin de permettre à celui-ci de réduire le niveau général des charges.

Ils <u>ONT CONSTATÉ</u> une erreur d'imputation (au Bloc « B », au lieu du Bloc « A ») de la pièce comptable 270162 du deuxième trimestre 2007, d'un montant de EUR 133,26 et invitent le Syndic à effectuer la correction, si possible à l'occasion du prochain relevé des charges envoyé aux copropriétaires.

Ils <u>INVITENT</u> le Syndic à réclamer auprès de la firme *Deridder* davantage de détails de facturation, afin de retracer les prestations effectuées.

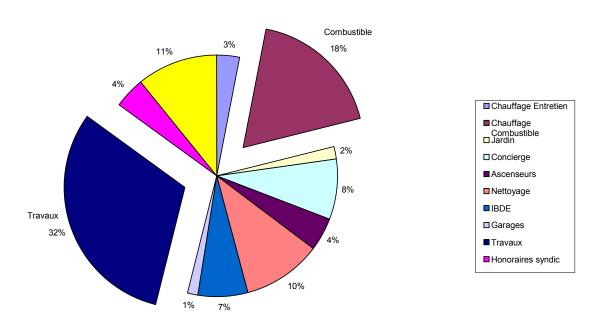
* * * * *

Au terme de leur vérification, les soussignés <u>RECOMMANDENT</u> à l'Assemblée Générale plénière d'approuver les comptes 2007 et de donner décharge au Conseil de Gérance et au Syndic.

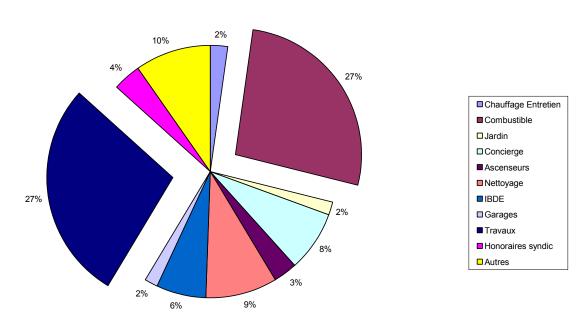
Ils <u>DEMANDENT</u> enfin que la présente Déclaration commune soit annexée au procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire de 2008.

à Bruxelles, le 24 avril 2008

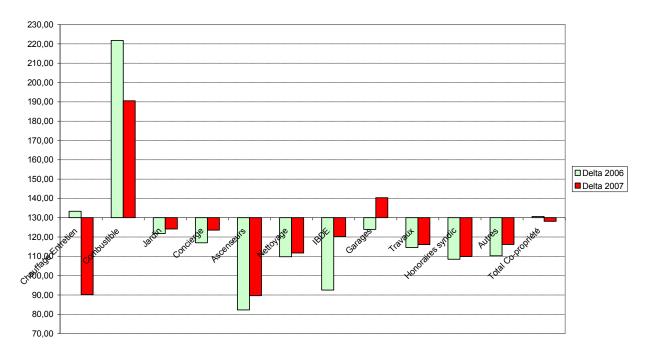
Répartition des principaux centres de frais en 2002



Répartition des principaux centres de frais en 2007



Evolution des principaux centres de frais de 2006 à 2007 (BASE 2002 = 100)



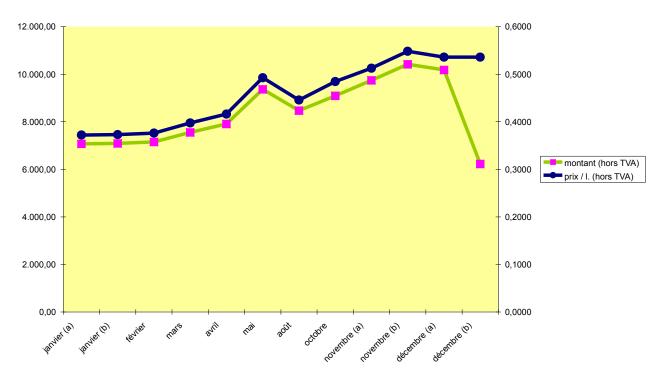
Il convient de noter que l'axe des ordonnées coupe celui des abscisses au niveau d'augmentation de 30%. De 2002 à 2006, l'ensemble des charges de la co-propriété avait connu une hausse de **30,69%** ; de 2002 à 2007, cette hausse a été ramenée à **28,11%**

Les données précédentes sont également présentées ci-après sous forme de tableau :

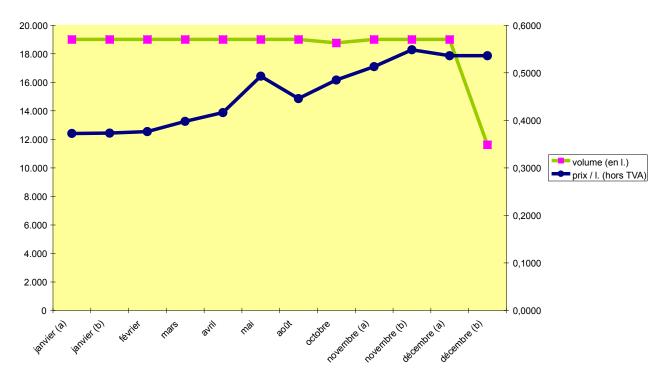
	2007-1	2007-II	2007-III	2007-IV	2007-TOTAL	Delta 2007/2002	Delta 2007/2006
Chauffage Combustible	34.720,91	18.478,05	10.248,94	55.515,46	118.963,36	90,51	-14,12
Garages	2.560,91	1.254,12	2.167,94	1.125,05	7.108,02	40,35	13,23
Total Co-propriété	136.905,07	104.991,38	82.026,76	122,750,52	446.673,73	28,11	-1,97
Jardin	1.942,05	1.942,05	1.942,05	1.942,05	7.768,20	24,17	1,90
Concierge	11.340,88	8.073,28	7.389,87	7.831,65	34.635,68	23,55	5,60
IBDE	4.256,87	8.513,74	4.256,87	11.424,09	28.451,57	20,27	29,94
Autres	21.221,01	8.758,12	8.173,06	5.290,70	43.442,89	16,14	5,32
Travaux	40.174,29	37.686,46	27.672,00	20.343,13	125.875,88	16,07	1,31
Nettoyage	10.146,30	10.146,30	10.303,53	10.303,53	40.899,66	11,76	1,78
Honoraires syndic	3.982,26	3.982,26	3.982,26	3.982,26	15.929,04	9,90	1,29
Chauffage Entretien	2.448,58	2.737,03	2.014,44	2.563,11	9.763,16	-9,82	-32,39
Ascenseurs	4.111,01	3,419,97	3.875,80	2.429,49	13.836,27	-10,38	8,96

En ce qui concerne les dépenses engagées pour l'achat du combustible de chauffage, l'évolution du coût total (à gauche) et celle du volume de la consommation (à droite) ont été mises en regard de l'évolution constatée du prix par litre.

Facture & Prix au litre



Consommation & Prix au litre



Les données précédentes sont également présentées ci-après sous forme de tableau :

Combustibles (en 2007)							
date	montant (hors TVA)	volume (en l.)	prix / I. (hors TVA)				
janvier (a)	7.069,90	19.000	0,3721				
janvier (b)	7.087,37	19.001	0,3730				
février	7.150,08	19.001	0,3763				
mars	7.552,90	19.001	0,3975				
avril	7.908,22	19.001	0,4162				
mai	9.362,89	19.001	0,4928				
août	8.470,20	19.000	0,4458				
octobre	9.089,58	18.753	0,4847				
novembre (a)	9.743,20	19.000	0,5128				
novembre (b)	10.415,80	19.000	0,5482				
décembre (a)	10.180,20	19.000	0,5358				
décembre (b)	6.227,07	11.622	0,5358				